



AVIS DE MARCHÉ FSE

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE

Domaine de Rentilly - 1, rue de l'Étang – CS 60029
Bussy-Saint-Martin –
77603 Marne-la-Vallée Cedex 03

Tél : 01-60-35-43-50 - Fax : 01-60-35-43-63

Courriel : accueil@marneetgondaire.fr

Adresse internet : <http://www.marneetgondaire.fr>

Profil acheteur public : www.marches-publics.com

L'OFFICE DE TOURISME DE MARNE ET GONDOIRE

5 Cours de l'Abbaye
77400 LAGNY SUR MARNE
Tel : 01.64.02.15.15 - Fax : 01.64.30.42.52

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur Jean-Paul MICHEL - Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

A reçu délégation de compétence, par délibération n° 2015-22 du 02/12/2015.

I.3) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoir adjudicateur : Oui

Département de publication : 77

Département(s) de rappel :

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services - Services de publicité

Code NUTS : FR

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne : la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre : Durée en mois : 12 mois

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

IMPRESSION ET FACONNAGE DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
79810000	Services d'impression			

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

II.1.8) Lots

Division en lots : Oui

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
1	IMPRESSION DE DOCUMENTS
2	IMPRESSION DE GRANDS FORMATS

Il est possible de soumettre des offres pour : Pour un ou plusieurs lots.

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération :

Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale

Forme de marché : à bons de commande sans minimum ni maximum.

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Marché conclu pour une période initiale de 12 mois.

II.2.2) Informations sur les options

Options :

Non

II.2.3) Reconduction

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :

Oui

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Aucune clause de garantie financière prévue.

Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100.0 % du montant de l'avance.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires

Prix révisibles annuellement.

Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières :
Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;

Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

III.2.4) Informations sur les marchés réservés

Non

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière :
Non

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

Section IV : Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

Numéro de la consultation : 2016-03-10

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Non

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

Documents payants : Oui

Prix : 30,00 €

Modalités de paiement :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) en format papier est remis à chaque candidat contre un chèque par lot, à l'ordre de Madame la Trésorière BSG, pour paiement des frais de reproduction.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable sur le Profil acheteur public :

Profil acheteur public : <http://www.e-marchespublics.com>

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25/04/2016 12:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

- français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours :

120 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :

Non

VI.3) Informations complémentaires

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

La transmission des plis par voie papier est autorisée pour cette consultation. Les modes de transmission autorisés sont les suivants : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Dématérialisation de la procédure :

Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN
43 RUE DU GENERAL DE GAULLE
77000 MELUN
Tél : 0164798400
Télécopie : 0164798421

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Melun
43 RUE DU GENERAL DE GAULLE
77000 MELUN
Tél : 0164798400
Télécopie : 0164798421
Adresse internet(U.R.L) : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis - 02/04/2016

Annexe A - Adresses supplémentaires et points de contact

I) Adresse et points de contacts auprès desquels des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNAUTE D'AGGOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE

1 RUE DE L'ETANG

CS 20069 BUSSY SAINT MARTIN

77603 MARNE LA VALLEE CEDEX 3

A l'attention de : Madame Michelle Adam

Tél : 0160354354 - Télécopie : 0160354363

Courriel : marches@marneetgondaire.fr